



ENV 7010 – AMÉNAGEMENT DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS **14 au 25 août 2017**

Cours intensif à la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet, Abitibi

Professeurs : Pierre Drapeau (UQAM) et Benoit Lafleur (UQAT)

Département des sciences biologiques et Institut des sciences de l'environnement (UQAM)

Institut de recherche sur les forêts (UQAT)

Centre d'étude de la Forêt (CEF)

Chaire CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable

OBJECTIF GÉNÉRAUX

L'étudiant(e) se familiarisera avec le contexte historique de la foresterie et le cadre de gestion forestière au Québec et au Canada. Il (elle) approfondira la connaissance des aspects spatio-temporels affectant la dynamique naturelle et l'aménagement de la forêt boréale aux échelles du peuplement et de la forêt. Les effets des choix d'aménagement sur l'écosystème forestier ainsi que sur les organismes qui y vivent seront également abordés. L'étudiant s'initiera aux approches d'aménagement forestier basées sur la mise en valeur et la préservation des écosystèmes forestiers ainsi que des mesures d'atténuation des impacts de la foresterie sur la biodiversité. À la fin du cours, l'étudiant(e) comprendra le régime forestier actuel et les principaux enjeux de la gestion des forêts publiques du Québec. Il sera en mesure d'évaluer les effets de l'aménagement forestier ainsi que de différentes approches sylvicoles sur la biodiversité et l'intégrité des processus et services des écosystèmes.

OBJECTIF SPÉCIFIQUES

Se familiariser et comprendre les éléments suivants :

- Le contexte historique et l'importance socio-économique et industrielle des ressources forestières au Québec et au Canada;
- Le cadre écologique forestier du Québec, les principales caractéristiques des écosystèmes forestiers boréaux ainsi que les aspects affectant leur composition et dynamique et leur productivité;
- Le cadre de gestion forestière actuel au Québec;
- Les principaux enjeux du régime actuel, de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et de sa réglementation;
- Des notions d'aménagement forestier et de sylviculture pertinentes à l'aménagement forestier écosystémique;
- Des méthodes et outils utilisés pour la réalisation d'études de reconstitution historique des perturbations naturelles;

- Des exemples de mise en œuvre de l'aménagement forestier écosystémique dans la sapinière à bouleau blanc et en pessière noire à mousses;
- Les concepts et des expériences de gestion intégrée des ressources (GIR) au Québec;
- Les effets à court et à long terme de l'aménagement forestier sur les mosaïques forestières et sur la diversité biologique ainsi que le rôle d'aires protégées pour la conservation de la biodiversité;
- L'évaluation de l'efficacité de l'aménagement forestier durable à maintenir la diversité biologique, ses services écologiques et l'apport des systèmes de suivis environnementaux à l'amélioration continue de l'aménagement forestier durable;
- Les principales normes de certification forestière de l'aménagement durable de la forêt.

Note concernant lieu du cours

Le cours se donne à la station de recherche de la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet (<http://ferld.uqat.ca>), située environ 60 km au nord-ouest du campus de l'UQAT à Rouyn-Noranda. (Chemin Balbuzard, Lac Hébécourt, Municipalité de Rapide-Danseur). Les étudiants seront logés à la station (chambres double et triple). La literie n'est pas fournie alors les étudiants doivent apporter leur propre sac de couchage. Les frais de repas et d'hébergement sont autour de 45\$/jour (sujet à changement). Dès que possible, l'étudiant devrait envoyer un courriel à M. Raynald Julien (raynald.julien@uqat.ca), gérant de la station de recherche, confirmant la date (et l'heure approximative) de son arrivée. Toute personne ayant des restrictions alimentaires particulières devrait aussi les préciser à avant le début du cours à M. Julien. Comme plusieurs sorties en forêt sont prévues dans le cadre du cours, les étudiants devraient prévoir des vêtements chauds et de pluie et des bottes de terrain.

INSCRIPTION

Les demandes d'inscription seront acceptées jusqu'au 15 juin 2017. Les étudiant(e)s inscrit(e)s à une université québécoise s'inscrivent au cours à leur propre université et devrait contacter Danièle Laporte qui fait les inscriptions pour le cours à l'UQAT (daniele.laporte@uqat.ca) et à l'UQAM, Thérèse Lefebvre (lefebvre.therese@uqam.ca). Les personnes non inscrites à une université québécoise doivent faire une demande d'admission à l'UQAT comme étudiant libre.

Pour information :



Pierre Drapeau tél. 514 987-3000 (1950) ; email : drapeau.pierre@uqam.ca
 Benoit Lafleur : tél. 819 762-0971 (2458); email : benoit.lafleur@uqat.ca